



Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DOMAINE :
FINANCES
LOCALES

Séance du Conseil d'Administration du 23 octobre 2023 à 17 heures 00.
Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Castelnaudary Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
DECISIONS
BUDGETAIRES

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence Monsieur Philippe GREFFIER, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Proposition du
budget prévisionnel
2024 pour le
Service d'Aide et
d'Accompagnement
à Domicile.

Présents : Philippe GREFFIER, Brigitte BATIGNE, Monique CARPENTIER, Renée CASSAN, Hubert CHARRIER, Michele CONDOURET, Marie DE ALMEIDA, Nicole MARTIN, Serge OURLIAC, Nadine ROSTOLL, Isabelle SIAU, Jean TIRAND, Armand VALISSANT, Monique VIDAL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés: Robert BATIGNE, Alain BOUSQUET, Nicole CATHALA, Patrick MEILLIER.

Le nombre de
délégués en service
est de 27

Absents : Henri BAILLEAU, Maguy BARBON, Guy BONDOUY, Frederic JEANJEAN, Nathalie NACCACHE, Michele NICOT, Marie POURCHARESSE, Brigitte RESSEGUIER, Sylvie VERDIN.

Secrétaire de séance : Brigitte BATIGNE.

Convocation du
conseil
en date du

VU les dispositions prévues par l'article R314-3 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le rapport des prévisions de dépenses et de recettes du service annexé à la présente délibération

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

CONSIDERANT que les prévisions de dépenses et de recettes du service sont arrêtées, sous forme de propositions budgétaires, par l'organe délibérant de l'organisme gestionnaire,

PAR PUBLICATION
LE

Monsieur le Président ayant remis aux membres du Conseil d'Administration les documents nécessaires à l'examen et à l'approbation des propositions budgétaires pour l'exercice 2024 du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile qui s'établit comme suit :

PAR DELEGATION
LE

Signature

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le

ID : 011-200030773-20231023-2023_023-DE



2023-023

Fonctionnement		BP 2024	BP 2024 CD11 /75,60%
Dépenses	002 Résultat reporté	84 123,73	63 597,54
	Groupe I Gestion courante	138 500,00	104 706,00
	Groupe II Personnel	2 191 331,00	1 656 646,24
	Groupe III Charges externes	158 027,00	119 468,41
	TOTAL	2 571 981,73	1 944 418,19
Recettes	Groupe I Produits de la tarification	1 960 861,73	1 482 411,47
	Groupe II Autres produits relatif à l'exploitation	611 120,00	462 006,72
	Groupe III Produits financiers		0,00
	TOTAL	2 571 981,73	1 944 418,19
Résultat		0,00	0,00
Investissement		BP 2024	BP 2024 CD11 /75,60%
	13 Subvention d'investissement		0,00
	20 Immobilisations incorporelles		0,00
	21 Immobilisations corporelles	55 605,94	42 038,09
	TOTAL	55 605,94	42 038,09
Recettes	01 resultat d'investissement cumulé	40 328,94	
	10 Dotations fond divers et reverses		0,00
	28 Amortissements des immobilisations	15 277,00	11 549,41
	TOTAL	55 605,94	42 038,09
Résultat		0,00	0,00

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
APRES EN AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les propositions budgétaires pour l'exercice 2024 du Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile du CIAS

CHARGE Monsieur le Président de transmettre les propositions budgétaires et leurs annexes, établies conformément aux dispositions des articles R.314-14 à R.314-20 à l'autorité de tarification dans les conditions prévues à l'article R.314-3 du Code de l'Action Sociale des Familles.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Castelnaudary, le 23 octobre 2023

La secrétaire de séance

Le Président,

Brigitte BATIGNE

Philippe GREFFIER

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le

ID : 011-200030773-20231023-2023_023-DE

PRESENTATION DU BUDGET 2024 DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le

ID : 011-200030773-20231023-2023_023-DE

Sommaire

- 1) Compte administratif prévisionnel 2023**
- 2) Affectation du résultat des exercices 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 du SAD**
- 3) Budget 2024 proposé**

1) Compte administratif prévisionnel 2023

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Prév CA2023
Groupe 1	96 217 €	103 023 €	110 507 €	113 338 €	113 233 €	119 061,74 €	136 734,08 €	125 585,26
+ Groupe 2	1 772 685 €	1 961 009 €	1 929 491 €	1 852 364 €	1 974 710 €	1 921 989,60 €	1 912 853,10 €	1 980 772,63
+ Groupe 3	111 277 €	84 341 €	113 223 €	94 586 €	144 116 €	139 689,19 €	162 524,93 €	128 107,75
reprise du déficit n-2				90 140 €	26 902 €	34 000,00 €	16 004,40 €	47 925,88
Total dépenses (a)	1 980 179 €	2 148 373 €	2 153 222 €	2 150 428 €	2 258 962 €	2 214 740,53 €	2 228 116,51 €	2 234 465,64
- Recettes groupe 2	138 812 €	109 485 €	122 676 €	121 510 €	195 858 €	424 737,74 €	489 391,37 €	384 927,82
- Recettes groupe 1	1 757 435 €	1 832 124 €	1 893 909 €	1 813 819 €	1 602 108 €	1 737 718,26 €	1 636 392,01 €	1 708 009,52
- Recettes groupe 3	75 €	299 €	6 €	132 006 €	576 911 €	4 358,65 €	2 205,00 €	2 500,00
= total recettes (b)	1 896 322 €	1 941 908 €	2 016 592 €	2 067 335 €	2 374 876 €	2 166 814,65 €	2 127 988,38 €	2 095 437,34
Résultat (b-a)	- 83 857 €	- 206 466 €	- 136 630 €	-83 093 €	115 914 €	-47 925,88 €	-100 128,13 €	-139 028,30
/ heures facturées	91 071	94 046	94 422	89 263	78 330	84 002,00 €	74 849,00	80 000,00
= Résultat / heures facturées	- 0,92 €	- 2,20 €	- 1,45 €	0,93 €	-2,35 €	-0,57 €	-1,34 €	-1,74
pm heure tarifée département	19,20 €	19,50 €	20,21 €	20,50 €	21,50 €	21,11 €	22,43 €	23,37

Le CA 2023 est estimé en déficit prévisionnel de **139 028,30€** plus la reprise des déficits N-2 arrêtés à **47 925,88€**

La subvention d'équilibre pour 2023 est estimée à **186 954,18€**

2) Reprise des résultats des exercices 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 du SAD

Déficit de l'exercice 2018 : - 136.630,05€

Excédent de l'exercice 2019 : + 7.046,76€, avec reprise du déficit antérieur au 002 de - 90.139,57 = - 83.092,81€

Excédent de l'exercice 2020 : + 142.816,42€, avec reprise du déficit antérieur au 002 de - 26.902,00€ = 115.914,42€

Déficit de l'exercice 2021 : - 13.925,88€, avec reprise du déficit antérieur au 002 de - 34.000,00€ = - 47.925,88€

Déficit de l'exercice 2022 : - 84 123,73€, avec reprise du déficit antérieur au 002 de - 16.004,40€ = -100 128,13€

Déficit estimé de l'exercice 2023: 139 028,30€ avec reprise du déficit antérieur au 002 de - 47 925,88 € = -186 954,97€

Proposition de reprise du déficit dans le BP 2024 : -84 123,73€

3) Préparation budgétaire 2023

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le
ID : 011-200030773-20231023-2023_023-DE

3.1) Hypothèses de dépenses

- 82.000 heures d'activité
- Etp décomposés comme suit :

	Administratif		Auxiliaire de vie		Aide ménagère		Remplacement maladie		TOTAL	
	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP
TITULAIRE	9	5,86	30	24,73	20	15,31	0	0	59	45,90
NON TITULAIRE	2	1,25	10	5,9	22	11,14	0	0	34	18,29
TOTAL	11	7,11	40	30,63	42	26,45	0	0	93	64,19

- Le nombre d'ETP est encore revu à la baisse (71,30 en 2023) : Travail effectué afin de traiter les situations des agents en CLM, Maladie professionnelle, difficultés de recrutement et baisse d'activité...
- Des dépenses de personnel en baisse pour 2024 (-2,6%) malgré
 - l'intégration des dépenses relatives à la revalorisation salariale dans le cadre du Ségur
 - la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires
 - la hausse du CIA
 - la participation employeur pour la mutuelle santé et la prévoyance
- Annualisation des agents positive
- Intégration des temps d'inter vacation dans l'annualisation (+/-300h par mois)

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2022-2025

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le

ID : 011-200030773-20231023-2023_023-DE

Besler
Levrault

La loi du 28 décembre 2015 d'adaptation de la société au vieillissement a créé des dispositions spécifiques concernant le CPOM conclus par les SAAD

A ce jour la conclusion des CPOM reste une faculté offerte aux gestionnaires des SAAD, toutefois elle est obligatoire pour le versement de la dotation complémentaire prévue par la loi de financement de la sécurité sociale de 2022

Un CPOM fixe les objectifs à atteindre par le service sur plusieurs années et les financements alloués pour atteindre ces objectifs.

- Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le Département de l'Aude -> novembre 2022

Le Contrat d'Objectif et de Moyen signé permet de valoriser certaines de nos actions en finançant une dotation complémentaire fixée à 3,144€ par heure

Des Appels à Candidatures fixent chaque années les critères permettant cette valorisation.

En 2022, ces derniers étaient:

- ❖ Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités : GIR ½ (2022: 3€144 de plus par heures effectuées auprès des GIR ½)
- ❖ Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les Jours Fériés: (2022: 3€144 de l'heures pour les intervention les DJF)

- Dotation complémentaire pour 2022 : 11 207€
- Dotation complémentaire estimée pour 2023: 35 000€
critères identiques à ceux retenus en 2022
- Dotation complémentaire estimée et proposée au BP 2024: 48 500€
L'AAC 2023: intégration d'éléments relatifs à la Qualité de vie au travail et à la qualité du service rendu
 - ❖ *Parcours d'accueil des nouveaux arrivants*: -Formation,
-mise en place de tutorat,
-intégration administrative des nouveaux salariés
 - ❖ *Qualité de Vie au travail*: -Formation et analyse de pratique pour les RS (optimiser l'organisation et le mangement),
-organiser des temps collectifs réguliers ente aides à domicile (partage de bonnes pratiques, lutte contre l'isolement des professionnels, mise à jour des fiches mission des usagers)
-Améliorer la gestion des plannings pour réduire coupures et optimiser les temps de trajet
-Mettre en place une démarche permanente de diagnostic QVT (questionnaire de satisfaction, analyse des résultat et priorisation des actions...)
- Souhait d'expérimenter la mise en place d'une équipe autonome sur un secteur:
objectif redonner la main aux aides à domicile sur leur organisation journalière et l'optimisation de leurs plannings en maintenant un encadrement garant des contraintes du service: annualisation, continuité du service,....

3) Préparation budgétaire 2024

3.2) *Calcul du tarif d'équilibre*

Compte tenu de ces éléments, d'une subvention d'équilibre de 314.000€ de la communauté de communes, le tarif demandé pour atteindre un équilibre est de 24,36€ pour 82.000 heures, soit une recette prévisionnelle de 2 009 581,73€ (produit de la tarification)

Les recettes estimées dans le cadre de la Dotation Qualité (CPOM):
48 500€

Budget présenté au Département de l'Aude

Le département arrête un tarif pour les seules activités le concernant soit APA / PCH / AIDES SOCIALE

Les autres tarifs sont fixés par la CNAV (2024: 25,60€)

Le budget proposé au département le sera donc uniquement pour l'activité le concernant, soit **75,61%**.

BP 2024				
	Aide à Domicile	Auxiliaires de Vie	Total	%
APA	24 000	25 000	49 000	59,76
PCH	5 950	4 550	10 500	12,80
Aide Sociale	500	2 000	2 500	3,05
Total Département	30 450	31 550	62 000	75,61
CARSAT	6 000	2 000	8 000	9,76
MSA	1 500	500	2 000	2,44
autres caisses	2 700	3 300	6 000	7,32
MUTUELLES	300	700	1 000	1,22
CAF	1 000	0	1 000	1,22
CIAS/locaux	2 000	0	2 000	2,44
	13 500	6 500	20 000	24,39
TOTAL Toutes Caisses	57 450	44 550	82 000	100,00

3) Préparation budgétaire 2023

3.3) équilibre global du budget

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
 Reçu en préfecture le 30/10/2023
 Publié le
 ID : 011-200030773-20231023-2023_023-DE

Fonctionnement		BP 2024	BP 2024 CD11 /75,60%
Dépenses	002 Résultat reporté	84 123,73	63 597,54
	Groupe I Gestion courante	152 500,00	115 290,00
	Groupe II Personnel	2 191 331,00	1 656 646,24
	Groupe III Charges externes	158 027,00	119 468,41
	TOTAL	2 585 981,73	1 955 002,19
Recettes	Groupe I Produits de la tarification	1 960 861,73	1 482 411,47
	Groupe II Autres produits relatif à l'exploitation	625 120,00	472 590,72
	Groupe III Produits financiers		0,00
	TOTAL	2 585 981,73	1 955 002,19
Résultat		0,00	0,00
Investissement		BP 2024	BP 2024 CD11 /75,60%
	13 Subvention d'investissement		0,00
	20 Immobilisations incorporelles		0,00
	21 Immobilisations corporelles	55 605,94	42 038,09
	TOTAL	55 605,94	42 038,09
Recettes	01 resultat d'investissement cumulé	40 328,94	
	10 Dotations fond divers et reverses		0,00
	28 Amortissements des immobilisations	15 277,00	11 549,41
	TOTAL	55 605,94	42 038,09
Résultat		0,00	0,00

Compte	Libellé	Proposition Budget total 2024	Envoÿé en préfecture le 30/10/2023 Reçu en préfecture le 30/10/2023	Proportion Département à 75,60%
F	FONCTIONNEMENT		Publié le	
D	DEPENSE		ID : 011-200030773-20231023-2023_023-DE	
SAD				
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	84 123,73	Déficit exercice 2022	63 597,54
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	84 123,73		63 597,54
				0,00
GROUPE 1	DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE			0,00
60221	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	0,00		0,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	0,00		0,00
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	0,00		0,00
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	0,00		0,00
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	4 000,00		3 024,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	115 000,00		86 940,00
6257	RECEPTIONS	0,00		0,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	0,00		0,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	24 000,00		18 144,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS (loyer SAD)	9 500,00		7 182,00
GROUPE 1	DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE CHAPITRE 011	152 500,00		115 290,00
				0,00
GROUPE 2	DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL			0,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS			0,00
6226	HONORAIRES	0,00		0,00
6332	ALLOCATION LOGEMENT	8 777,00		6 635,41
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS CNFPT	41 251,00		31 185,76
64111	RENUMERATION PRINCIPALE TITULAIRE	1 129 933,00		854 229,35
6215	PERSONNEL AFFECTE A L'ETABLISSEMENT	0,00		0,00
64112	NBI - SUP FAM - IND RES	124 718,00		94 286,81
64118	AUTRES	114 669,00		86 689,76
64131	REMUNERATION PRINCIPALE NON TITULAIRE (inclus prime fin d'année)	508 863,00		384 700,43
641184	INDEMNITE INFLATION	0,00		0,00
641384	INDEMNITE INFLATION	0,00		0,00
641188	AUTRES	0,00		0,00
6416	EMPLOIS D'INSERTION	0,00		0,00
6417	APPRENTIS	0,00		0,00
64178	AUTRES	0,00		0,00
64511	COTISATIONS URSSAF	70 018,00		52 933,61
64512	COTISATIONS MUTUELLES	23 124,00		17 481,74
64513	COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	21 372,00		16 157,23
64514	COTISATIONS ASSEDIC	20 609,00		15 580,40
64515	COTISATION CNRACL	58 566,00		44 275,90
64518	COTISATIONS AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	13 220,00		9 994,32
6475	MEDECINE DU TRAVAIL	9 558,00		7 225,85
64784	ŒUVRES SOCIALES	39 963,00		30 212,03
6488	AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	6 690,00		5 057,64
				0,00
				0,00
GROUPE 2	DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL CHAPITRE 012	2 191 331,00		1 656 646,24

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le

ID : 011-200030773-20231023-2023_023-DE

GROUPE 3	DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE			0,00
61358	LOCATIONS MOBILIERES			0,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERES - AUTRES ET REPARATION SUR BIEN MOBILIERES	1 620,00		1 224,72
61561	INFORMATIQUE	14 000,00		10 584,00
6161	MULTIRISQUES	3 000,00		2 268,00
6162	ASSURANCE DOMMAGE - CONSTRUCTION	1 000,00		756,00
6163	ASSURANCE TRANSPORT	31 200,00		23 587,20
6165	RESPONSABILITE CIVILE	0,00		0,00
61688	PRIMES D'ASSURANCE - AUTRES RISQUES	87 826,00		66 396,46
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 000,00		756,00
6184	CONCOURS, COTISATIONS	0,00		0,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	0,00		0,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 000,00		1 512,00
6571	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PARTICIPANT A LA VIE SOCIALE DES USAGERS (France Alzheimer)	100,00		75,60
6588	AUTRES (Prélèvement à la source)	5,00		3,78
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	1 000,00		756,00
68111	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 276,00		11 548,66
678	AUTRES DEPENSES EXCEPTIONNELLES	0,00		0,00
6815	PROVISIONS	0,00		0,00
GROUPE 3	CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE CHAPITRE 016	158 027,00		119 468,41
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEM ENT		2 585 981,73		1 955 002,19

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le

ID : 011-200030773-20231023-2023_023-DE



Compte	Libellé	Proposition Budget total 2024	Observations 2024	Proposition budget au Département à hauteur de 75,60%
F	FONCTIONNEMENT			0,00
R	RECETTE			0,00
				0,00
OO2	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			0,00
OO2	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			0,00
OO2	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00		0,00
				0,00
				0,00
GROUPE 1	PRODUITS DE LA TARIFICATION			0,00
7318	PRODUITS A LA CHARGE DE L'ASSURANCE MALADIE	0,00		0,00
7338	PRODUITS A LA CHARGE DU DEPARTEMENT	1 960 861,73	69 000 h * 24,36 € + 10000h*25,60€ +1000h*23,90€	1 482 411,47
7348	PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER	0,00		0,00
GROUPE 1	PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 960 861,73		1 482 411,47
				0,00
GROUPE 2	AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION			0,00
6419	REMBOURSEMENT SUR RENUMERATION DU PERSONNEL	213 000,00		161 028,00
6459	REMBOURSEMENT CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE	0,00		0,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES (entretien locaux collectivités)	48 720,00	2000H*24,36	36 832,32
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE (chèque déjeuner)	900,00		680,40
7488	AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATION (28 431€ salaire responsable de secteur et 2 288€ CNSA)	362 500,00	48 500 € dotation qualité + 300000 € subvention équilibre	274 050,00
GROUPE 2	AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	625 120,00		472 590,72
				0,00
GROUPE 3	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES			0,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			0,00
GROUPE 3	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	0,00		0,00
				0,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		2 585 981,73	0,00	1 955 002,19